

# Plan de mobilité

## TOME VI Fiches actions

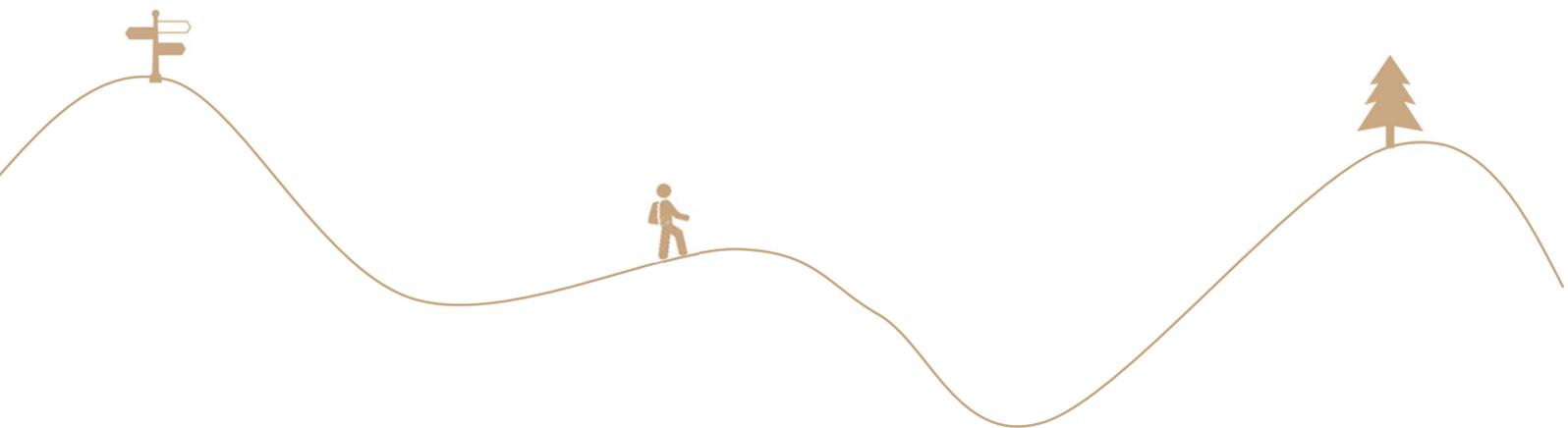


# Tables des matières

<b>AXE 1 : ACCOMPAGNER LES MOBILITÉS DURABLES AU QUOTIDIEN</b> .....	1
FACILITER LA PRATIQUE DU VÉLO DANS LES MOBILITÉS QUOTIDIENNES .....	2
ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ AU CHANGEMENT DE MOBILITÉ .....	4
DÉVELOPPER LE COVOITURAGE .....	6
MISE EN PLACE D'UNE INDEMNITÉ KILOMÉTRIQUE MARCHÉ .....	8
FACILITER ET CLARIFIER LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES DE REMBOURSEMENT MOBILITÉ .....	10
<b>AXE 2 : RENDRE FINANCIÈREMENT ACCESSIBLES LES MOBILITÉS DURABLES AUX ÉTUDIANT·ES</b> .....	12
FACILITER L'ACCÈS FINANCIER AU VÉLO POUR LES ÉTUDIANT·ES .....	13
DÉVELOPPER LES MOBILITÉS INTERNATIONALES BAS CARBONE POUR LES ÉTUDIANT·ES ..	15
ACCOMPAGNEMENT INFORMATIONNEL ET FINANCIER À L'UTILISATION DES TRANSPORTS EN COMMUN AU QUOTIDIEN POUR LES ÉTUDIANT·ES .....	17
<b>AXE 3 : AMÉLIORER ET AMÉNAGER LES INFRASTRUCTURES NÉCESSAIRES À UNE MOBILITÉ DURABLE</b> .....	19
DÉPLOYER ET DENSIFIER LES INFRASTRUCTURES CYCLABLES SUR LES CAMPUS .....	20
AMÉLIORER ET DÉVELOPPER L'OFFRE DE TRANSPORTS EN COMMUN DE PROXIMITÉ .....	22
AMÉLIORER ET DÉVELOPPER L'OFFRE DE TRANSPORTS FERROVIAIRES .....	24
<b>AXE 4 : FAVORISER DES DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS DURABLES</b> .....	26
RESPONSABILISER LES PERSONNELS SUR LES IMPACTS DES MOBILITÉS .....	27
AMENDEMENT DE LA POLITIQUE DE VOYAGE DE L'EPE-UCA .....	29
RATIONALISATION DU PARC DE VÉHICULES UCA .....	31
<b>AXE 5 : COMMUNIQUER ET SENSIBILISER AUTOUR DES MOBILITÉS DURABLES</b> .....	33
RENFORCER LA COMMUNICATION PRATIQUE SUR LES MOBILITÉS DURABLES .....	34
ANIMER LA THÉMATIQUE MOBILITÉ TOUT AU LONG DE L'ANNÉE .....	36
COMMUNIQUER AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ ÉTUDIANTE SUR LA MOBILITÉ BAS-CARBONE EN EUROPE .....	38
<b>AXE 6 : PILOTER ET COORDONNER LE PDM</b> .....	40
PILOTER LE PDM DANS LE TEMPS ET ASSURER UNE GOUVERNANCE COMPLÈTE .....	41
RÉFLÉCHIR AUTOUR DE LA CONSTRUCTION D'UN PDM MUTUALISÉ .....	43
<b>GLOSSAIRE</b> .....	45

## AXE 1

# ACCOMPAGNER LES MOBILITÉS DURABLES AU QUOTIDIEN



## AXE 1

# FACILITER LA PRATIQUE DU VÉLO DANS LES MOBILITÉS QUOTIDIENNES



### Objectifs généraux

- Sensibiliser et former les personnels à la pratique du vélo au quotidien
- Augmenter le nombre de personnes susceptibles d'utiliser le vélo
- Réduire les freins à la pratique du vélo
- Gagner en confiance sur l'utilisation du vélo

### Campus concernés

Tous les campus

### Pilotage

Portage politique : CM Mobilités  
Durables

Services porteurs : DVURSE, DPIE (SIT)

Autres partenaires : SMTC, Réseau des  
réfèrent-es DD, Vélocité 63

### Indicateurs de suivi

- Nombre de personnes participant à l'achat groupé
- Nombre de personnes participantes à une formation vélo de l'établissement

### Estimation budgétaire

- Formations (internes) : 6 000 €/an (heures formation vacation)
- Formation formateur-riche : 4 000 € sur l'ensemble de la période
- Partenariat AOM : inconnu

### Public cible

Personnels

### Horizon temporel

Date de mise en œuvre : à partir de 2025

Action renouvelable / continue

### Objectifs chiffrés

- 1 proposition d'achat groupé par an
- 150 personnes formées à l'utilisation du vélo par an
- 1 partenariat avec le SMTC

### Financements mobilisables

Financement propre : 2 000 €

Financements externes potentiels : à étudier



## Description de l'action

Un forfait mobilité durable (FMD) est mis en place au sein de la fonction publique, afin d'encourager le recours à un mode de transport alternatif, dont le vélo fait pleinement partie. Ce FMD vient indemniser l'utilisation du vélo pendant au moins 100 jours par an pour effectuer les trajets domicile-travail, à hauteur d'un maximum de 300 €.

L'enquête mobilité a montré que :

- La part du vélo dans les déplacements des personnels de leur domicile à leur lieu de travail est passée de 4,2 % en 2018 à 5 % en 2024.
- 21 % des personnels souhaiteraient changer leur mobilité et 15 % l'améliorer et notamment en adoptant le vélo

Il y a donc un enjeu important à faciliter la pratique du vélo. Pour cela, l'établissement mettra en place plusieurs dispositifs :

- Mise en relation des personnels pour un achat groupé de vélos, afin d'en faire diminuer le prix.
- Massification des formations VAE, avec en complément d'autres types de formations autour du vélo.
- Mise en place d'un partenariat avec les AOM pour étudier les possibilités de réserver des vélos spécifiquement pour les personnels de l'EPE-UCA.

## Étapes du projet

1. Étude et choix des modalités de formation vélo (musculaire/VAE, lieux, nombre de personnes, etc.) (2025)
2. Réflexion avec les AOM sur la mise en place d'un partenariat spécifique concernant le prêt de vélo dédié aux personnels de l'EPE-UCA, et leur participation éventuelle aux formations vélo (2025)
3. Formation des personnels internes amenés à réaliser les formations vélo.
4. Déploiement des formations vélo en les intégrant au plan de formation interne (2025)
5. Parangonnage par le ou la chargé-e de projet mobilité des structures susceptibles de proposer des tarifs préférentiels pour des achats groupés (2025)
6. Création d'un contenu de communication pour constituer le groupement, qui s'autonomisera pour la suite de l'achat. Possibilité de confier cette partie au réseau des référent-es DD (2026)



## AXE 1

# ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ AU CHANGEMENT DE MOBILITÉ



### Objectifs généraux

- Proposer un accompagnement personnalisé
- Faciliter le changement de mode de transport

### Campus concernés

Tous les campus

### Pilotage

Portage politique : CM Mobilités  
Durables

Service porteur : DVURSE

Services associés : DBF, DPIE, DAJI

Autres partenaires : AOM locales

### Indicateurs de suivi

- Nombre de personnes accompagnées
- Nombre de permanences tenues

### Estimation budgétaire

6 000 € investissement (2 VAE)

Abonnements, tickets : 2 000 €/ an

### Public cible

Personnels

### Horizon temporel

Date de mise en œuvre : à partir de 2025

Action renouvelable / continue

### Objectifs chiffrés

- 50 personnes bénéficiaires du dispositif par an
- 20 permanences tenues par an

### Financements mobilisables

Financement propre : 2 000 €

Financements externes potentiels : voir AOM

## Description de l'action

Cette action vise à soutenir et accompagner les personnes ayant la volonté d'opter pour des mobilités douces ou actives. Une étude est en cours sur la période 2024 - 2025 portant sur les personnes s'étant déclarées volontaires pour changer de mode de transport.

Ce parcours prend la forme d'un accompagnement matériel au changement. Ainsi, des titres de transports pourront être offerts à l'agent-e souhaitant faire un essai pour son trajet domicile-travail, ou un VAE pourra être prêté sur une période, etc. Les modalités techniques seront à définir en fonction de la pertinence vis-à-vis de chacun des modes de transport envisagés.

Afin de faire connaître cette offre (et plus largement les dispositifs favorisant la mobilité durable), l'idée est de proposer des temps dédiés où les personnes pourront échanger directement avec une personne référente. Cela pourra s'organiser en distanciel, ou bien en présentiel, via des permanences pendant les temps de billetteries du CLASS par exemple.

Enfin, après étude avec le réseau des référent-es DD, ce dernier pourra être un relais local et faire lien régulier avec la personne durant son essai.

## Étapes du projet

1. Première étude de diagnostic préalable auprès des volontaires s'étant déclaré-es dans l'enquête personnels (rendu avril 2025)
2. Définition des modalités de l'accompagnement (2025)
3. Réflexion avec le réseau des RDD pour voir la place qu'ils souhaitent prendre dans le dispositif (2025)
4. Réflexion avec les AOM sur ce parcours d'accompagnement (2025)
5. Préparation au déploiement technique du dispositif (2025)
6. Communication sur le dispositif et les aides associées (2025)





## Objectifs généraux

- Inciter et favoriser le covoiturage pour les autosolistes
- Réduire la place de l'autosolisme
- Structurer une communauté de covoitureur·euses

## Campus concernés

Tous les campus

## Public cible

Personnels

## Pilotage

**Portage politique :** CM Mobilités

Durables

**Service porteur :** DVURSE

**Services associés :** DPIE, DirCom

**Autres partenaires :** Mov'ici

## Horizon temporel

**Date de mise en œuvre :** à partir de 2025

Action renouvelable / continue

Et actions uniques/ponctuelles

## Indicateurs de suivi

- Nombre de places de stationnement réservé au covoiturage
- Nombre de macarons demandés
- Part modale du covoiturage

## Objectifs chiffrés

- 80 places dédiées au covoiturage (dont au moins 2 par site territorial)
- Augmentation de 30% des personnes covoiturant

## Estimation budgétaire

15 000 € d'investissement (panneaux + peintures)

## Financements mobilisables

**Financement propre :** 7 000 €

**Financements externes potentiels :** fond vert (si Co-porté avec le SMTC)



## Description de l'action

Une part importante de personnels de l'établissement a peu d'options de report modal proche de son domicile. Avec 1,9 % des déplacements effectués en covoiturage en 2024, cette part reste très faible ; il s'agit donc de développer le covoiturage, afin de limiter l'autosolisme. Le covoiturage restant une solution liée à la voiture, il faut toutefois veiller à en limiter l'usage aux personnes n'ayant pas d'alternatives plus vertueuses (transports collectifs, vélo, marche) afin de ne pas faire régresser les parts de ces modes. Plusieurs dispositifs seront mis en place :

### La redynamisation de la plateforme Mov'ici

L'EPE-UCA est déjà présente sur la plateforme de covoiturage régionale Mov'ici, disponible sur tous ses territoires d'implantation. Mov'ici peut être utilisée avec des personnes externes, mais également avec au sein d'une communauté spécifique. L'EPE-UCA dispose déjà d'une communauté, mais qui a été très peu animée. Il s'agira donc de redynamiser cette plateforme, et de ne garder que les utilisateur-rices actif-ves.

### Réflexion sur la réservation de places de stationnement dédiées au covoiturage

L'action consiste à transformer certaines places de parking existantes, en places réservées aux covoitureur-euses. De la même manière que pour les places réservées aux personnes à mobilité réduite, il s'agira d'une communication spécifique sur un nombre de places définies, sous forme d'une signalétique particulière. Ce dispositif devra être assorti d'un moyen de vérification, comme un macaron délivré par l'établissement par exemple.

### Communication sur les aides financières

Plusieurs aides financières existent dans le cadre du covoiturage, comme par exemple la prime covoiturage nationale ou bien le dispositif d'aide financière du SMTC. Il s'agira donc de communiquer plus largement sur les possibilités de bonification financière, au-delà du FMD.

## Étapes du projet

1. Création d'un GT pour étudier la possibilité de places de stationnement réservées au covoiturage (2025)
2. Prise en main de la plateforme Mov'ici et remise à plat de la communauté EPE-UCA (2025)
3. Revoir la page dédiée au covoiturage
4. Communication autour du covoiturage : explicitation des dispositifs déjà existants au sein de l'établissement, couplé aux projets en cours, redynamisation de la plateforme Mov'ici et projet de stationnement (2025)
5. Étudier les modalités techniques de mise en œuvre pour le stationnement : identification des places, définition des critères d'attribution des macarons, etc. Articulation avec la charte des parkings qui sera également revue (2025)
6. Mise en œuvre de la signalétique (2026)
7. Communication sur les nouveaux dispositifs et plus largement les bénéfices du covoiturage (2026)



## AXE 1

# MISE EN PLACE D'UNE INDEMNITÉ KILOMÉTRIQUE MARCHÉ



### Objectifs généraux

- Encourager les personnels qui le peuvent à la marche
- Préserver la santé des personnels
- Récompenser les personnels utilisant le mode de transport le plus vertueux

### Campus concernés

Tous les campus

### Pilotage

**Portage politique :** CM Mobilités Durables, VP Vie Universitaire et Conditions de Travail

**Service porteur :** DVURSE

**Services associés :** DAJI, DRH

**Autres partenaires :** ONAPS

### Public cible

Personnels

### Horizon temporel

**Date de mise en œuvre :** à partir de 2026

Action renouvelable / continue

### Indicateurs de suivi

- Nombre de demandes d'IKM
- Nombre de kilomètres parcourus
- Montant total dépensé annuellement

### Objectifs chiffrés

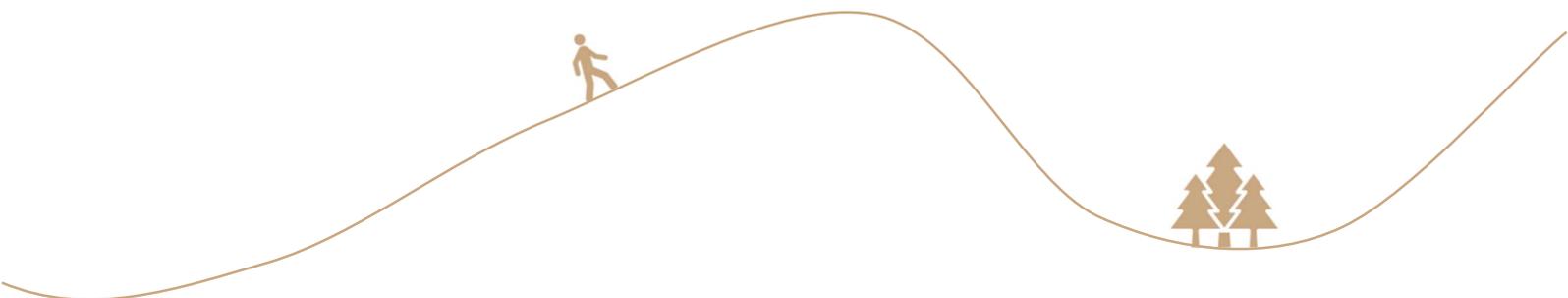
- 200 demandes d'IKM par an
- Production de 8 cartographies pédestres

### Estimation budgétaire

10 000 € par an

### Financements mobilisables

**Financements externes potentiels :** à étudier



## Description de l'action

Plusieurs dispositifs financiers existent afin d'encourager les alternatives à la voiture individuelle, couvrant les transports en commun, le vélo, le covoiturage, etc. Il n'existe cependant rien en ce qui concerne la marche.

La marche pour les déplacements domicile-travail est pratiquée par 13 % des salarié-es (10,9 % en 2018). Sa part demeure faible au regard des domiciliations des salarié-es souvent proches des sites universitaires.

La marche est le moyen de transport le plus écologique et ne fait pourtant pas l'objet d'un remboursement ou d'une bonification financière. L'établissement souhaite mettre en place une Indemnité Kilométrique Marche (IKM), permettant ainsi une reconnaissance de tous les efforts faits pour réduire son empreinte environnementale. L'EPE-UCA deviendrait ainsi le premier établissement français à récompenser les salarié-es qui marchent pour leurs mobilités domicile-travail.

La marche est également un véritable atout santé. L'établissement cherchera à communiquer de manière régulière sur les bienfaits de la marche, en promouvant l'IKM. L'IKM se fera sur la base d'une distance parcourue par trajet, et du nombre de trajets effectués dans l'année.

## Étapes du projet

1. Définition des modalités théoriques d'application de l'indemnité kilométrique marche (2026)
2. Étude des modalités techniques de mise en œuvre avec les services compétents (2026)
3. Présentation de la mesure aux partenaires sociaux (2026)
4. Vote en CA de l'indemnité kilométrique marche, puis mise en œuvre (2026)

# FACILITER ET CLARIFIER LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES DE REMBOURSEMENT MOBILITÉ



## Objectifs généraux

- Clarifier les conditions d'accès au FMD et au remboursement du titre de transport
- Faciliter les démarches administratives
- Rendre l'information accessible facilement

## Campus concernés

Tous les campus

## Public cible

Personnels

## Pilotage

**Portage politique :** CM Simplification, CM Mobilités Durables, VP Vie Universitaire et Conditions de Travail  
**Service porteur :** DVURSE  
**Services associés :** DAJI, DOSI, DRH

## Horizon temporel

**Date de mise en œuvre :** à partir de 2026  
 Action renouvelable / continue

## Indicateurs de suivi

- Nombres de FMD demandés
- Nombre de remboursements demandés

## Objectifs chiffrés

100 % des procédures évaluées en 2026

## Estimation budgétaire

Temps RH – Chargé·e de projet mobilité  
 (cf. fiche *piloter le PDM dans le temps*)

## Financements mobilisables

**Financement propre :** masse salariale



## Description de l'action

La méconnaissance du FMD et de la procédure à suivre apparaît comme la première raison de non demande de remboursement au sein de l'établissement que ce soit pour le vélo ou le covoiturage. Cela se retrouve également sur le remboursement d'un abonnement, où la méconnaissance de la procédure apparaît en deuxième position des raisons de non demande. Il apparaît donc qu'un changement du mode d'information, couplée à une évaluation des démarches est indispensable.

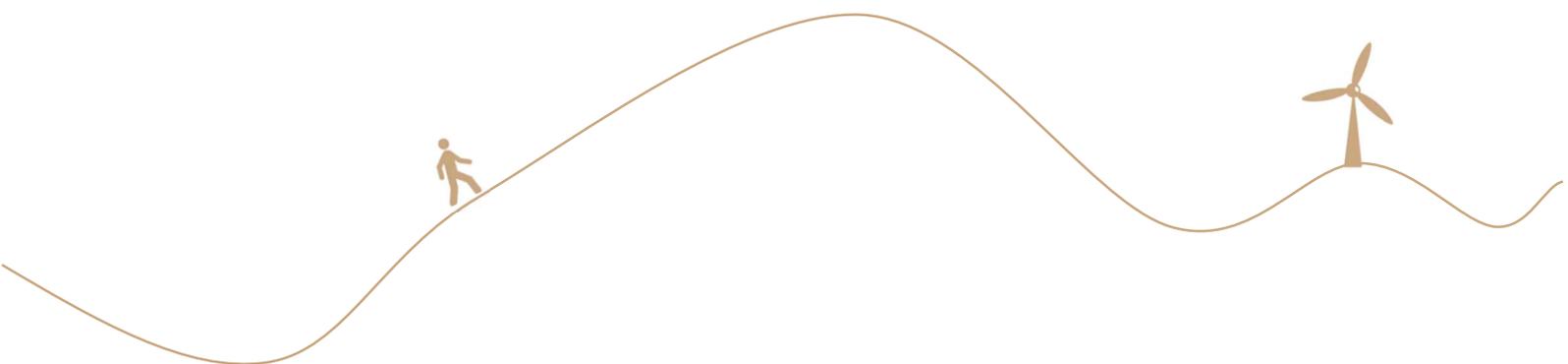
La première partie de cette action consistera à évaluer les procédures en cours en étudiant les marges de manœuvre de simplification.

La seconde partie est un travail de clarification : les informations relatives à la mobilité étant dispersées sur le site. Il faudra travailler au regroupement des informations relatives à la mobilité (*cf. fiche renforcer la communication pratique sur les mobilités*).

Enfin, l'action consiste également à revoir les différentes chartes d'utilisation des mobilités (parkings, vélo, etc.), pour vérifier leur cohérence avec le PDM et étudier une éventuelle clarification ou simplification.

## Étapes du projet

1. Recensement des procédures existantes (2026)
2. Evaluation de l'efficacité des procédures et de leur communication (2026)
3. Rédaction et mise en œuvre des nouvelles chartes d'utilisation (2026)
4. Regroupement de toutes les informations sur la mobilité (2026)
5. Communication auprès des personnels de l'établissement (2026)



## **AXE 2**

# **RENDRE FINANCIÈREMENT ACCESSIBLES LES MOBILITÉS DURABLES AUX ÉTUDIANT·ES**





## Objectifs généraux

- Permettre l'accès à un vélo aux étudiant·es ayant peu de moyens
- Encourager à l'usage du vélo et soutenir sa pratique

## Campus concernés

Tous les Campus

## Public cible

Étudiant·es

## Pilotage

**Portage politique :** CM Mobilités Durables, VP Étudiant, VP Vie Universitaire et Conditions de Travail

**Service porteur :** DVURSE

**Services associés :** Dircom, DAJI

**Autres partenaires :** CROUS, AOM locales, Collectivités locales, Associations locales

## Horizon temporel

**Date de mise en œuvre :** à partir de 2025

Action renouvelable / continue

## Indicateurs de suivi

- Nombre de vélos distribués lors de la bourse aux vélos
- Évolution de la part modale du vélo chez les étudiant·es

## Objectifs chiffrés

Augmentation de la part modale du vélo à 9 %

## Estimation budgétaire

- 5 000 € pour l'évènement
- Étude d'une bonification financière pour l'achat d'un vélo d'occasion en partenariat avec les AOM

## Financements mobilisables

**Financement propre :** 5 000 €

**Financements externes potentiels :** à étudier



## Description de l'action

L'établissement souhaite faciliter l'accès aux vélos à ses étudiant-es. Plusieurs dispositifs sont à mettre en œuvre, ou étudier.

Une bourse aux vélos sera mise en place annuellement en coordination avec le CROUS. Cet évènement permettra l'acquisition de vélos d'occasion à prix réduit. L'organisation de cet évènement pourra être dynamisé par d'autres animations, comme des ateliers d'auto-réparation, des conférences, etc. [cf. *animer la thématique tout au long de l'année*]. Il pourra être couplé avec le projet de brocante de début d'année porté au sein de la DVURSE.

L'établissement étudiera les possibilités de bonification financière pour la location longue durée de vélos pour les étudiant-es, en complément des tarifs réduits existant déjà. Cela pourra passer par une négociation avec les AOM pour créer un dispositif financier plus avantageux pour les étudiant-es, ou bien la création d'un dispositif en interne.

Enfin, des partenariats pourront être étudiés, notamment avec le CROUS dans le cadre de leur projet de recyclerie à Dolet, mais aussi avec les AOM pour la mise à disposition d'une offre de vélos gratuite.

## Étapes du projet

1. Conceptualisation de la bourse aux vélos et mise en place des partenariats avec les acteurs locaux (2025)
2. Mise en œuvre de la première bourse aux vélos à la rentrée universitaire 2025 - 2026
3. Mise en lien avec le CROUS pour étudier la participation éventuelle de l'établissement dans leur projet de recyclerie (2025)
4. Lancement d'une étude sur la bonification financière de location de vélos (2026)



# DÉVELOPPER LES MOBILITÉS INTERNATIONALES BAS CARBONE POUR LES ÉTUDIANT·ES



## Objectifs généraux

- Faire baisser en valeur absolue les émissions de GES liés aux mobilités internationales étudiantes
- Soutenir les étudiant·es qui souhaitent utiliser un moyen de transport bas-carbone
- Établir un partenariat avec d'autres Universités, via l'alliance européenne Artemis, pour favoriser les solutions de mobilité bas-carbone

## Campus concernés

Tous les Campus

## Public cible

Étudiant·es

## Pilotage

**Portage politique :** CM Mobilités Durables, VP Stratégie Internationale et Européenne

**Service porteur :** DRIF

**Services associés :** DVURSE, DBF

**Autres partenaires :** Interrail

## Horizon temporel

**Date de mise en œuvre :** à partir de 2026

Action renouvelable / continue

## Indicateurs de suivi

Émissions de GES liées aux mobilités internationales des étudiant·es :

- Entrant·es
- Sortant·es
- Freemovers

## Objectifs chiffrés

- Baisse de 15% à l'horizon 2028 du ratio des émissions de GES par étudiant·e sortant·e par rapport à 2023
- Établissement d'une convention portant sur les mobilités étudiantes avec les universités de l'Alliance ARTEMIS
- 50 demandes de bonifications mobilités durable par an à compter de sa mise en œuvre

## Estimation budgétaire

- Remboursement mobilités internationales : 30 000 €/an
- Relation universités partenaires : 10 000 € sur 3 ans

## Financements mobilisables

**Financement propre :** 15 000 €

**Financements externes potentiels :** 10 000 € via le prochain COMP si renouvellement, Alliance Artemis

## Description de l'action

Les mobilités des étudiant·es vers ou depuis l'international pèsent pour près de 7000 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> dans le BEGES de l'établissement, soit plus de 20% de ses émissions totales. Si l'on décompose ce chiffre, environ 5200 tCO<sub>2</sub>e proviennent des étudiant·es internationaux effectuant leurs études à l'EPE-UCA (hors INP) 400 tonnes proviennent des étudiant·es en mobilité entrante pour un ou deux semestres, et 1400 tonnes sont imputables aux étudiant·es de l'EPE-UCA (hors INP) effectuant une mobilité vers une autre structure.

L'EPE-UCA a vocation à promouvoir l'internationalisation de la recherche et de la formation. Le but de cette fiche action n'est donc pas de réduire les mobilités internationales, mais de les repenser pour qu'elles soient moins émettrices de GES.

Pour cela, l'établissement cherchera à établir un dialogue avec des Universités européennes, en privilégiant d'abord les partenaires de l'Alliance ARTEMIS, afin d'étudier ensemble les solutions pour des mobilités étudiantes bas-carbone. Il faudra notamment étudier le renforcement de l'usage des trains de jour et de nuit pour les destinations européennes. De plus, l'Alliance Artemis pourra par la suite, chercher à établir un partenariat avec Interrail pour proposer concrètement des solutions de mobilités durables aux étudiant·es. L'établissement portera en propre une bonification tarifaire auprès des étudiant·es sortant·es qui choisissent un mode de transport durable pour leurs mobilités internationales.

Cette fiche action s'articulera étroitement avec la fiche communiquer auprès de la communauté étudiante sur la mobilité bas-carbone en Europe.

## Étapes du projet

1. Le/la chargé·e de projet mobilités réalisera un parangonnage pour étudier les possibilités de financement de la bonification tarifaire. (2026)
2. Lancement d'un groupe de travail avec les Universités membres d'ARTEMIS sur une réflexion autour des échanges entre les universités, pour des mobilités durables (2026)
3. Mise en place de la bonification pour les étudiant·es entrant·es /sortant·es (2026)
4. En fonction des pistes de solutions du GT, mise en œuvre des actions (2027)



## AXE 2

# ACCOMPAGNEMENT INFORMATIONNEL ET FINANCIER À L'UTILISATION DES TRANSPORTS EN COMMUN AU QUOTIDIEN POUR LES ÉTUDIANT·ES



### Objectifs généraux

- Simplifier l'accès à l'information sur les tarifs préférentiels étudiants
- Réduire les freins financiers à l'utilisation des transports en commun ou ferroviaire

### Campus concernés

Tous les Campus

### Public cible

Étudiant·es

### Pilotage

**Portage politique :** CM Mobilités Durables, VP Étudiant, VP Vie Universitaire et Conditions de Travail  
**Service porteur :** DVURSE  
**Services associés :** DG, PPT  
**Autres partenaires :** CROUS, AOM locales, SNCF

### Horizon temporel

**Date de mise en œuvre :** à partir de 2025

Action unique / ponctuelle

### Indicateurs de suivi

Parts modales des TC et du train chez les étudiant·es (suivi tous les deux ans)

### Objectifs chiffrés

Production d'un guide de la mobilité durable avec récapitulatif des tarifications étudiantes par campus

### Estimation budgétaire

Dépendant de ce qui sera négocié avec les partenaires externes (AOM et exploitants de réseaux de TC)



## Description de l'action

Des tarifs préférentiels étudiants existent la plupart du temps pour les abonnements / tickets de transport en commun et de train. Ces informations ne sont pourtant pas toujours accessibles aux personnes concernées. Un premier travail consistera à produire un document synthétique récapitulant toutes les tarifications étudiantes relatives aux mobilités sur chaque territoire (*cf fiche renforcer la communication pratique sur les mobilités durables*).

Parallèlement, un travail partenarial sera effectué avec les AOM, et éventuellement les collectivités, pour étudier les possibilités d'amélioration du tarif étudiant ou de gratuité des transports en commun.

De même, l'établissement fera remonter auprès de la région AURA et de la SNCF une demande d'amélioration des tarifs ferroviaires et de simplification des demandes de titres avantageux.

L'établissement étudiera les modalités de participation financière aux abonnements aux transports en commun des étudiant-es, en cas de non gratuité. Une réflexion sera menée avec le CROUS concernant le reste à charge.

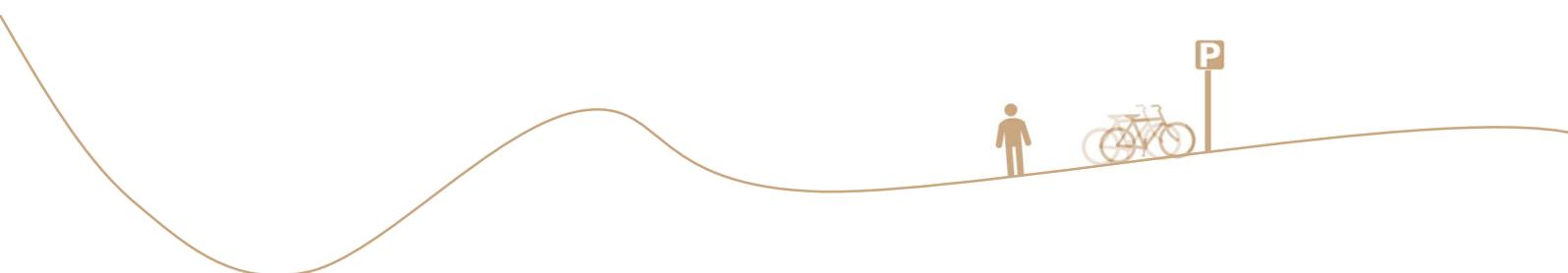
## Étapes du projet

1. Création d'une synthèse des offres de mobilités disponible sur chaque campus, et des tarifs préférentiels étudiants (2025)
2. Mise en place de temps d'échanges avec les AOM et la SNCF (*cf fiche construire des relations partenariales fortes*)
3. Valoriser les améliorations mises en œuvre par les AOM auprès de la communauté universitaire (2026)
4. Étude des possibilités de financement d'une partie des abonnements aux transports en commun des étudiant-es (2026)



## **AXE 3**

# **AMÉLIORER ET AMÉNAGER LES INFRASTRUCTURES NÉCESSAIRES À UNE MOBILITÉ DURABLE**



# DÉPLOYER ET DENSIFIER LES INFRASTRUCTURES CYCLABLES SUR LES CAMPUS



## Objectifs généraux

- Favoriser les déplacements à vélo de l'ensemble de la communauté universitaire
- Répondre aux besoins identifiés dans l'enquête
- Sécuriser l'utilisation du vélo, tant dans son utilisation que dans le stationnement

## Campus concernés

Tous les campus

## Pilotage

**Portage politique :** CM Mobilités Durables, CM Coordination des Systèmes d'Information et Numérique, CM Stratégie Immobilière

**Service porteur :** DPIE

**Services associés :** DVURSE

**Autres partenaires :** AOM, Collectivités Territoriales

## Public cible

Personnels & Étudiant·es

## Horizon temporel

**Date de mise en œuvre :** à partir de 2025 jusqu'en 2028

Action unique / ponctuelle

## Indicateurs de suivi

- Nombre de places de stationnement sécurisées
- Nombre d'arceaux à vélo
- Nombre de bâtiments comportant des douches/vestiaires accessibles

## Objectifs chiffrés

- 300 places de vélos sécurisées
- 700 places sur arceaux
- 1 station d'auto-réparation par site
- 1 cartographie des emplacements vélo
- 1 cartographie des trajets « sécuritaires » entre la gare et le campus clermontois ou les campus territoriaux

## Estimation budgétaire

Investissement (hors douches et vestiaires) : 450 000 €

## Financements mobilisables

**Financement propre :** 200 000 € sur 4 ans

**Financements externes potentiels :** Alvéole plus, employeur pro-vélo, Région AURA, CVEC



## Description de l'action

Une écrasante majorité de personnes ayant répondu à l'enquête déclare que la mesure qui aurait la plus forte influence sur une plus grande utilisation du vélo est la présence de plus d'aménagements cyclables, suivi de la présence de garage à vélos sur le lieu de travail. L'action consiste donc à mettre en place les infrastructures, au sens large, permettant la pratique du vélo lors des trajets domicile-travail et lors de déplacements professionnels.

Ainsi, après étude des besoins spécifiques à chaque campus, des propositions d'amélioration seront déposées auprès des collectivités territoriales et AOM pour compléter les aménagements cyclables en bordure de campus.

En interne, l'établissement prendra plusieurs mesures. Sur les sites qui lui sont propres, une étude de la mise en place de cheminements cyclables sera réalisée lorsque cela est pertinent, comme sur le site des Cézeaux par exemple.

L'établissement travaillera sur une étude des besoins de stationnement et planifiera la construction d'abris à vélo ou d'arceaux aux endroits pertinents sur la durée du PDM.

Un recensement des douches et vestiaires sera effectué en vue d'une communication sur les infrastructures existantes (*cf. fiche renforcer la communication pratique*). Un travail sera mené avec la DPIE afin de prévoir des douches et vestiaires de manière systématique dans les projets de construction ou de rénovation bâtementaire.

## Étapes du projet

1. Étude du diagnostic des infrastructures existantes sur les campus clermontois réalisé dans le cadre d'un projet tutoré étudiant (2025)
2. Réalisation d'un abri à vélo sécurisé à destination des étudiant·es sur le campus Cézeaux et de pose de bornes de réparation sur certains sites (budgets alloués et validés en 2024) (2025)
3. Veille et montage de dossiers de financement externe pour la réalisation des projets suite au diagnostic (2025 et tout au long du PDM)
4. Recensement des douches et vestiaires (2025)
5. Réalisation des projets d'abris à vélos et de bornes de réparation sur les sites n'en ayant pas actuellement (2025 - 2029)
6. Réunion avec les collectivités territoriales sur les infrastructures et les projets d'infrastructures desservant les campus (2025-2029)
7. Travail avec la DPIE pour intégrer dans les prochaines rénovations de bâtiments la mise en place de douches et vestiaires (2026-2029)
8. Réalisation de cartographies des emplacements vélo et des trajets « sécuritaires » entre campus clermontois (2026)
9. Communication auprès de la communauté universitaire des différentes cartographies (2026)





## Objectifs généraux

- Permettre une augmentation de l'utilisation des transports en commun par la communauté universitaire.
- Travailler à un renforcement de l'offre de transport à destination des sites universitaires.

## Campus concernés

Tous les campus

## Pilotage

Portage politique : CM Mobilités

Durables

Service porteur : DVURSE

Autres partenaires : AOM

## Indicateurs de suivi

Nombre de rencontres annuelles avec les AOM

## Estimation budgétaire

4 000 €

## Public cible

Personnels & Étudiant·es

## Horizon temporel

Date de mise en œuvre : à partir de 2025

Action renouvelable

## Objectifs chiffrés

1 Rencontre annuelle avec chaque AOM

## Financements mobilisables

Financement propre : 4 000 €

Financements externes potentiels : AOM



## Description de l'action

L'établissement, à travers des études ou des enquêtes réalisées, est le témoin d'un certain nombre de besoins et doléances. Ces études mentionnent notamment la desserte insuffisante de certains sites universitaires et/ou la mauvaise connexion avec certains pôles intermodaux (gares par exemple).

L'établissement réalisera un travail de production de données sur les lacunes dans l'offre de transport de son point de vue, afin de porter des propositions d'améliorations possibles et étayées auprès des AOM. Seront notamment produits un diagnostic cartographique de l'architecture des réseaux desservant les campus ainsi que des études du niveau de dessertes (fréquences, amplitudes...). Ces études comporteront un volet propositions.

Ces études pourront être réalisées par le biais de projets tutorés ou de stages d'étudiant-es.

Il est proposé ensuite de porter à connaissance ces besoins et les résultats de ces études auprès des AOM des différents campus, au cours de rencontres régulières, afin d'opérer une réflexion commune sur l'offre de transport en commun.

## Étapes du projet

1. Lancement d'une première phase d'études du diagnostic des réseaux existants sur les campus réalisés dans le cadre d'un projet tutoré étudiants (2025)
2. Des phases ultérieures sur la durée du PDM traiteront d'autres campus (2026)
3. Travail avec la DPIE pour s'assurer des bonnes conditions techniques de modifications de réseaux à proximité des campus (2026)
4. Phase de négociation avec les gestionnaires de réseaux (2026-2027)
5. Communication auprès de la communauté universitaire des modifications de services de transports en commun et des nouvelles offres négociées (2028)



## AXE 3

# AMÉLIORER ET DÉVELOPPER L'OFFRE DE TRANSPORTS FERROVIAIRES



### Objectifs généraux

- Améliorer l'intermodalité train/vélo
- Augmentation de la fréquence des TER

### Campus concernés

Tous les campus

### Pilotage

**Portage politique :** CM Mobilités

Durables

**Service porteur :** DVURSE

**Autres partenaires :** SNCF, Région AURA

### Indicateurs de suivi

Nombre de trains en direction de chaque campus

### Estimation budgétaire

Frais de déplacement

### Public cible

Personnels & Étudiant-es

### Horizon temporel

**Date de mise en œuvre :** 2026

Action unique / ponctuelle

### Objectifs chiffrés

2 Rencontres avec la Région AURA



## Description de l'action

En 2024, la part modale du train pour les déplacements domicile-travail des salarié·es est de 8 % ; elle était de 5,6 % en 2018. De la même manière que pour le lien avec les AOM, l'établissement cherchera à rapporter à la région AURA et la SNCF, les besoins émis par la communauté universitaire.

Cependant, les enquêtes auprès des salarié·es de l'établissement montrent que le non-usage du train est imputable entre autres à un cadencement trop faible. Ces fréquences ont même baissé sur certaines lignes alors que le trafic augmente entraînant des phénomènes de saturation à certaines heures.

L'ouverture à la concurrence ferroviaire est devenue une obligation à partir du 25 décembre 2023. Dans ce cadre la région Auvergne-Rhône-Alpes va allouer son réseau. Les lots sont géographiques et composés de lignes ferroviaires.

Des appels d'offre par lots vont être faits par la région auprès de différents opérateurs ferroviaires qui répondront sur un niveau de service.

A cette occasion l'établissement peut porter à connaissance auprès de la région AURA un certain nombre de besoins qui pourraient être intégrés dans les appels d'offre.

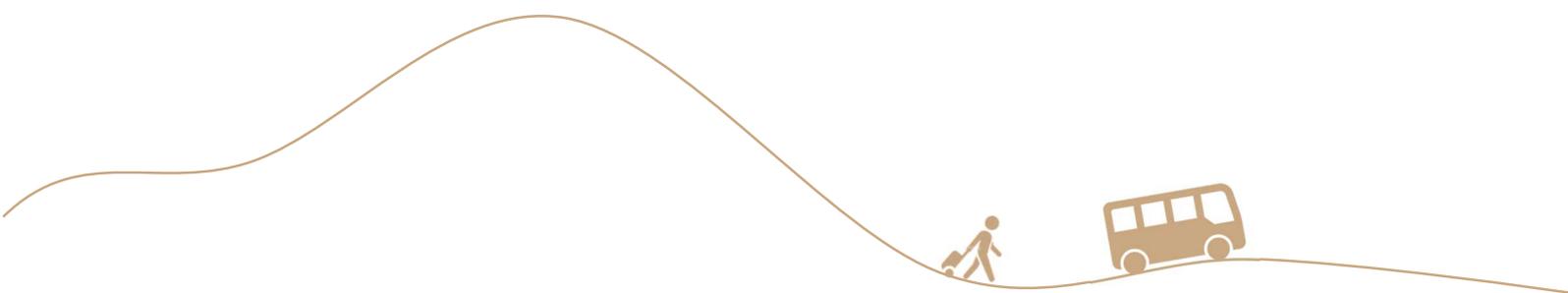
## Étapes du projet

1. Recensement des besoins et des lacunes sur les différentes lignes fréquentées par les salarié·es de l'établissement (2025)
2. Rencontre avec la région AURA pour porter à sa connaissance les besoins de l'établissement (2026)



## **AXE 4**

# **FAVORISER DES DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS DURABLES**



# RESPONSABILISER LES PERSONNELS SUR LES IMPACTS DES MOBILITÉS



## Objectifs généraux

- Sensibiliser les personnels à l'impact de leurs mobilités
- Responsabiliser les personnels sur l'impact environnemental de leurs missions professionnelles

## Campus concernés

Tous les campus

## Public cible

Personnels

## Pilotage

**Portage politique :** CM Mobilités Durables, 1<sup>ère</sup> VP, VP recherche, VP SIE  
**Service porteur :** DVURSE  
**Services associés :** DOSI  
**Autres partenaires :** CR, Instituts

## Horizon temporel

**Date de mise en œuvre :** à partir de 2026  
 Action renouvelable / continue

## Indicateurs de suivi

- Émissions GES des déplacements professionnels
- Externalités des déplacements professionnels

## Objectifs chiffrés

- Mise en œuvre d'un affichage environnemental lors de la réservation d'une mission
- Mise en œuvre du compteur individuel CO<sub>2</sub> sur l'ENT

## Estimation budgétaire

4 000 €

## Financements mobilisables

**Financement propre :** 4 000 €  
**Financement externe potentiel :** COMP



## Description de l'action

Les mobilités constituent le premier poste d'émissions de gaz à effet de serre de l'établissement. L'action consiste à mettre en place un outil simple pour sensibiliser les personnels à l'impact de leurs mobilités, en particulier professionnelles. En étudiant les possibilités de coupler Notilus et l'ENT, il est prévu de mettre en place un compteur d'émission de GES automatisé qui affiche le nombre de tonnes équivalent CO<sub>2</sub> « utilisées » par l'agent au cours de ses missions.

De la même manière, un affichage du coût environnemental de la mission sera affiché lors de la réservation sur Notilus, incitant les personnels à prendre des modes de transports plus vertueux lorsque cela est possible.

Pour aller plus loin dans cette démarche, une réflexion sera entamée sur la création d'un quota carbone fixe, à l'échelle individuelle ou d'une entité. Cette démarche nécessite l'implication de représentant-es du conseil de la recherche afin de s'assurer que la/les mesures qui pourraient en découler soient compatibles avec les missions de l'établissement.

## Étapes du projet

1. Création d'un groupe de travail (2026)
2. Étude des possibilités techniques offertes par nos logiciels de gestion des mobilités ainsi que de l'ENT (2026)
3. Mise en œuvre technique des solutions retenues (2027)
4. Communication auprès des agent-es de l'établissement sur ce nouveau dispositif de sensibilisation (2027)





## Objectifs généraux

- Diminuer les émissions de GES liées aux déplacements professionnels
- Redéfinir un cadre de la politique de voyages et de déplacements professionnels
- Réduire l'usage de l'avion et de la voiture
- Favoriser l'usage du train et des transports en commun de longue distance
- Communiquer auprès des personnels sur une politique claire de voyage et de déplacements professionnels

## Campus concernés

Tous les campus

## Pilotage

**Portage politique :** 1<sup>er</sup> VP, VP Transition Écologique et Sociétale, CM Mobilités Durables, VP Recherche, VP Stratégie Internationale et Européenne

**Service porteur :** DBF

**Services associés :** DA, DVURSE, DPIE, DAJI

**Autres partenaires :** Instituts, Prestataire de voyage

## Public cible

Personnels

## Horizon temporel

**Date de mise en œuvre :** à partir de 2025

Action renouvelable / continue

## Indicateurs de suivi

- % en kilomètres de déplacements professionnels réalisés par mode de transport
- Émissions GES et externalités des déplacements professionnels

## Objectifs chiffrés

- 22 % de baisse des kilomètres réalisés en avion dans le cadre de déplacements professionnels en 2026 par rapport à 2019
- 7 % de baisse de la consommation de carburant en 2026 par rapport à 2023
- 60 % de parts modales pour le train en 2027

## Estimation budgétaire

Temps de personnel



## Description de l'action

L'UCA a approuvé en novembre 2024 les indemnités de mission en France et à l'étranger. L'article 8 détaille les modes de transports préconisés. Il pourra être revu à partir de 2025 et permettra d'augmenter la part des déplacements en transports en commun (train, bus) aux dépens de l'avion et de la voiture.

Une communication sera faite via le guide du déplacement professionnel en 2026 lors de la mise en place de la procédure (*cf. fiche renforcer la communication pratique sur les mobilités*).

## Étapes du projet

1. Définition par un groupe de travail des indicateurs de suivis et des objectifs par transport modal (2025)
2. Amendement de l'article 8 sur les indemnités de missions en France et à l'étranger (2025)
3. Vote par les CA de l'amendement (2025)
4. Communication auprès de l'ensemble des personnels via le guide des déplacements professionnels (2026)



# RATIONALISATION DU PARC DE VÉHICULES UCA



## Objectifs généraux

- Optimiser le parc de véhicules UCA
- Augmenter la décarbonation des véhicules UCA
- Avoir un meilleur suivi des véhicules UCA
- Augmenter le taux d'utilisation des VAE UCA

## Campus concernés

Tous les campus

## Pilotage

**Portage politique :** 1<sup>er</sup> VP, VP Transition Écologique et Sociétale, CM Mobilités Durables

**Service porteur :** DA, DPIE

**Services associés :** DVURSE

**Autres partenaires :** Instituts, UGAP, Prestataires logiciel suivi flottes

## Public cible

Personnels

## Horizon temporel

**Date de mise en œuvre :** à partir de 2025

Action renouvelable / continue

## Indicateurs de suivi

- Nombre de véhicules du parc automobile mis en pool (mutualisable)
- Nombre de VAE du parc VAE mis en pool (mutualisable)
- % de véhicules électriques de la flotte
- Taux d'utilisation des véhicules (nombre de km moyen par véhicule)

## Objectifs chiffrés

- Diminution de 6 % du parc automobile en 2027 par rapport à 2021
- Au moins 50 % du parc mutualisé
- 37,4 % du parc de véhicules à très faible émission (0g CO<sub>2</sub>/km) et de 70% de véhicule à faible émission (< 50g CO<sub>2</sub>/km) à partir du 1er janvier 2027
- 45% du parc de véhicules à très faible émission (0g CO<sub>2</sub>/km) et de 70 % de véhicule à faible émission (< 50g CO<sub>2</sub>/km) à partir du 1er janvier 2030

## Estimation budgétaire

Coût total : ~ 470 000 € sur 5 ans (soit ~35 000 € par voiture électrique compacte ; ~63 000 € achat du logiciel et des boîtiers ; ~9 000 € abonnement annuel du logiciel)

## Financements mobilisables

**Financement propre :** 470 000 € sur 5 ans

**Financement externe potentiel :** COMP



## Description de l'action

La Direction des achats de l'État (DAE) a mis en place une doctrine de gestion du parc automobile pour l'État et ses établissements publics demandant l'application des règles suivantes :

- Seuil minimum de 50% des achats de véhicules, en véhicules à très faibles émissions (VTFE = 0g CO<sub>2</sub>/km) ou à faibles émissions (VFE < 50g CO<sub>2</sub>/km) lors du renouvellement annuel du parc
- Une diminution du parc de véhicules particuliers de -6% en 2027 par rapport à l'année de référence 2021
- La mutualisation de l'usage des véhicules doit devenir la règle entre les services ou dans des distances de proximité (moins de 500 m de distance par exemple)
- Développer le recours à un logiciel de gestion du parc

L'Université a déjà mis en place une commission flotte de véhicules depuis octobre 2023. Cette commission suivra la mise en place des actions à venir pour mettre l'université en conformité avec les demandes de la DAE :

- Installation de boîtier télématique sur l'ensemble des véhicules de l'Université
- Mise en place de véhicules mutualisables par site (voitures et VAE)
- Mise en place d'un logiciel de gestion de la flotte de véhicules
- Suivi de l'utilisation des véhicules
- Études sur l'utilisation des véhicules
- Réduction du parc automobile et respect de la décarbonation des émissions de la flotte automobile
- Simplification et harmonisation des démarches de réservation

Une communication sera faite à l'ensemble des personnels à travers le guide des déplacements professionnels fait par le pôle TEDS pour que chacun·e connaisse les procédures de réservation et d'utilisation des véhicules du parc.

Une charte de l'écoconduite sera également à disposition des agent·es dans chaque véhicule, conformément au plan de transformation écologique de l'état.

## Étapes du projet

1. Reprise des conclusions du GT flotte auto, afin de planifier les actions à venir (2025)
2. Installation de boîtiers télématiques sur l'ensemble des véhicules de l'Université (2025)
3. Mise en place d'un logiciel de gestion de la flotte de véhicules (2025)
4. Mise en place de véhicules mutualisables par site (voitures et VAE) (2026)
5. Simplification et harmonisation des démarches de réservation (2026)
6. Communication à l'ensemble des personnels (2026)
7. Suivi et études de l'utilisation des véhicules (2026)



## **AXE 5**

# **COMMUNIQUER ET SENSIBILISER AUTOUR DES MOBILITÉS DURABLES**



# RENFORCER LA COMMUNICATION PRATIQUE SUR LES MOBILITÉS DURABLES



## Objectifs généraux

- Faire connaître les aides et remboursements proposés par l'établissement
- Faire connaître les tarifs préférentiels pour les étudiant-es au niveau des TC
- Faire connaître la politique des déplacements professionnels
- Sensibiliser au report modal vers des transports bas carbone

## Campus concernés

Tous les campus

## Public cible

Personnels & Étudiant-es

## Pilotage

**Portage politique :** VP TES, CM Mobilités Durables, VP Vie Universitaire et Conditions de Travail

**Service porteur :** DVURSE

**Services associés :** Dircom, DRH, DPIE

**Autres partenaires :** Instituts, Communautés d'agglomération, AOM, prestataires de mobilités douces

## Horizon temporel

**Date de mise en œuvre :** à partir de 2026

Action renouvelable / continue

## Indicateurs de suivi

- Réalisation de 3 guides à destination des personnels et de la communauté étudiante
- Suivi du pourcentage de personnels demandant un remboursement TC et/ou FMD

## Objectifs chiffrés

- 100% des guides réalisés à la rentrée universitaire 2026-2027
- 2% d'augmentation de demande du FMD annuellement

## Estimation budgétaire

- Temps du chargé-e de projet mobilités durables
- Coût de vacation de l'ingénieur cartographe : 1 000 €

## Financements mobilisables

Financement propre : 1 000 €



## Description de l'action

Les enquêtes menées auprès de la communauté universitaire pour la réalisation du PDM ont montré une méconnaissance par les usager·es des actions menées et des possibilités qui s'offrent à eux/elles pour les accompagner et prendre en charge l'utilisation de mobilités douces.

Le ou la chargé·e de projet « mobilité » réalisera des guides à destination des personnels et de la communauté étudiante suivants :

- Un guide à destination des personnels sur la mobilité au quotidien
- Un guide à destination des personnels sur la mobilité professionnelle
- Un guide à destination des étudiant·es (par territoire) sur la mobilité au quotidien regroupant les informations des partenaires et AOM (Tarifs T2C, SNCF...)

En lien avec la DPIE et avec l'aide potentielle du service géographie de l'institut LLSHS, le ou la chargé·e de projet « mobilité » réalisera une cartographie sur les itinéraires possibles en mobilité douce pour se rendre sur les différents sites mais également pour réaliser des déplacements inter-sites.

## Étapes du projet

1. Réalisation du guide à destination des personnels sur la mobilité au quotidien (2026)
2. Refonte de la politique des déplacements professionnelles (*cf. fiche amendement de la politique de voyage*)
3. Création du guide sur la mobilité professionnelle (2026)
4. Communication auprès des personnels sur le guide mobilité du quotidien (2026)
5. Communication auprès des personnels sur le guide déplacement professionnel (2026)
6. Création du guide sur la mobilité étudiante (2026)
7. Communication auprès des étudiant·es sur le guide mobilité au quotidien (2026)



## AXE 5

# ANIMER LA THÉMATIQUE MOBILITÉ TOUT AU LONG DE L'ANNÉE



### Objectifs généraux

- Faire vivre la thématique mobilité et le PDM de manière régulière sur les campus
- Valoriser les modes de transport actifs / doux et sensibiliser autour des impacts des mobilités auprès de l'ensemble de la communauté universitaire

### Campus concernés

Tous les campus

### Public cible

Personnels & Étudiant-es

### Pilotage

**Portage politique :** VP Transition Écologique et Sociétale, CM Mobilités Durables

**Service porteur :** DVURSE

**Services associés :** Dircom

**Autres partenaires :** Instituts, Collectivités territoriales et AOM ponctuellement

### Horizon temporel

**Date de mise en œuvre :** à partir de 2025

Action renouvelable / continue

### Indicateurs de suivi

- Nombre d'évènements organisés par campus
- Nombre de participant-es ou taux de participation aux ateliers

### Objectifs chiffrés

- 1 évènement par an et par campus hors évènement général
- 1 actualité tous les 2 mois
- 1 évènement organisé à l'échelle de l'EPE-UCA (challenge national ou régional)

### Estimation budgétaire

- Fonctionnement : 15 000 € / an
- Temps du ou de la chargé-e de projet mobilités durables

### Financements mobilisables

**Financement propre :** 10 000 €

**Financements externes potentiels :** à étudier



## Description de l'action

Cette action vise à mettre en œuvre des actions de sensibilisation ou de communication tout au long de l'année universitaire.

Ces actions peuvent prendre de nombreuses formes, d'un atelier remise en selle pour le vélo, à une conférence sur les impacts des mobilités ou encore un challenge mobilité. L'établissement pourra participer à des événements comme par exemple la Semaine européenne des mobilités (mi-septembre), Mai à vélo (mai) ou encore le challenge mobilité AURA (début juin). Ces événements seront l'occasion à la fois d'organiser des événements de sensibilisation, mais également de communiquer sur les dispositifs mis en place par l'établissement ou d'autres acteurs publics en faveur des mobilités actives ou douces.

Par ailleurs, l'établissement fera vivre cette thématique en dehors de ces grands événements, par la publication régulière d'informations sur les mobilités durables dans la lettre d'information des personnels ou des étudiant-es par exemple, ainsi que par l'organisation d'événements ponctuels en fonction des opportunités se présentant.

## Étapes du projet

1. Identifier les événements existants d'envergure externes, et les événements internes au sein desquels l'enjeu mobilité pourrait être intégré (2026)
2. Étudier les éventuels partenariats possibles avec les communautés d'agglomération et les AOM susceptibles d'accompagner ou d'organiser ces événements (2026)
3. Valider la participation pérenne à un certain nombre d'événements (2026)
4. Établir une équipe en charge de l'organisation de ces événements, et établir un rétroplanning annuel, en cohérence avec les autres événements de l'EPE-UCA pour qu'il n'y ait pas de doublon (2026)
5. Étudier les opportunités de financement (AAP, fondations, etc.) de ces événements (à partir de 2026)



# COMMUNIQUER AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ ÉTUDIANTE SUR LA MOBILITÉ BAS-CARBONE EN EUROPE



## Objectifs généraux

- Sensibilisation et information des étudiant-es de l'établissement des possibilités existantes de réaliser une mobilité européenne/internationale via des modes de transports dit « bas carbone »
- Réalisation d'une cartographie des possibilités de se rendre sur une université européenne partenaire sans avoir recours à un déplacement en avion
- Réalisation d'un guide de la mobilité internationale pour les étudiant-es sortant-es

## Campus concernés

Tous les campus

## Public cible

Étudiant-es

## Pilotage

**Portage politique :** VP Stratégie Internationale et Européenne, VP Transition Écologique et Sociétale, CM Mobilités Durables, VP Vie Universitaire et Conditions de Travail

**Service porteur :** DVURSE, DRIF

**Services associés :** Instituts

**Autres partenaires :** Autres établissements de l'Alliance ARTEMIS et du programme Erasmus +

## Horizon temporel

**Date de mise en œuvre :** rentrée universitaire 2025-2026

Action renouvelable / continue

## Indicateurs de suivi

- Réalisation de la cartographie et du guide des mobilités bas carbone
- Nombre d'étudiant-es ayant assisté à des réunions d'informations
- Nombre d'évènements organisés sur cette thématique

## Objectifs chiffrés

Organisation d'un évènement annuel sur la thématique

## Estimation budgétaire

Coût de vacation de l'ingénieur cartographe : 1 000 €

## Financements mobilisables

Financement propre : 1 000 €



## Description de l'action

L'établissement a mis en place des partenariats avec plus de 100 universités en Europe à travers entre autres l'Alliance ARTEMIS ou le programme ERASMUS. Les 2/3 des étudiant·es sortant·es réalisent une mobilité vers un pays européen. Le bilan carbone réalisé en 2024 a montré que le mode de transport le plus utilisé reste l'avion y compris pour les mobilités avec une université frontalière.

Afin de sensibiliser et d'informer les étudiant·es, souhaitant réaliser une mobilité sortante, sur les possibilités de déplacements « bas carbone », un guide et une cartographie des possibilités « bas carbone » pour se rendre sur les universités partenaires de l'Alliance ARTEMIS et des universités situées dans un pays frontalier sans prendre l'avion seront réalisés.

Un évènement annuel sera organisé auprès de la communauté étudiante autour des déplacements « bas carbone » pour se rendre sur ces universités partenaires. Cet évènement fera participer des étudiant·es ayant réalisé·es une mobilité « bas carbone » pour se rendre sur une université partenaire ou dans le cadre d'un projet afin de montrer aux autres étudiant·es que cela est possible. Il pourra être couplé à la Journée de la Mobilité internationale qui a lieu chaque année en octobre.

Cette action s'articulera étroitement avec la fiche action *développer les mobilités internationales bas-carbone pour les étudiant·es*.

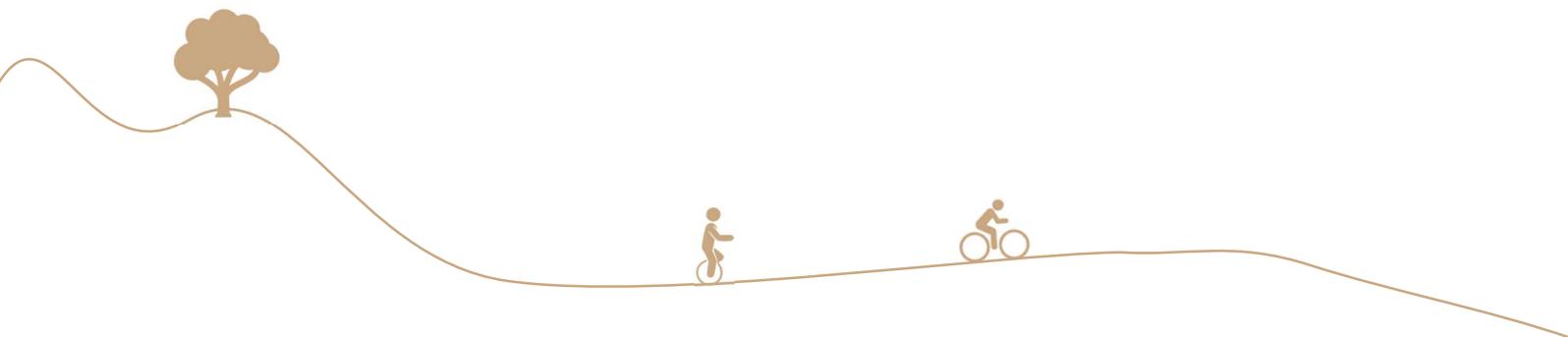
## Étapes du projet

1. Réalisation de la cartographie des universités transfrontalières et des possibilités de déplacement « bas carbone » pour s'y rendre (2025)
2. Réalisation de la cartographie des universités de l'Alliance ARTEMIS et des possibilités de déplacement « bas carbone » pour s'y rendre (2025)
3. Recensement des dispositifs pour accompagner les étudiant·es sortant·es et entrant·es en lien avec les mobilités douces ou bas carbone (2026)
4. Réalisation du guide des mobilités « bas carbone » (Rentrée universitaire 2026-2027)
5. Recensement des étudiant·es ayant réalisé·es une mobilité « bas carbone » et prise de contact avec eux/elles (S1 2026)
6. Préparation et organisation de l'évènement « mobilité bas carbone » (2026)
7. Réflexion sur la mise en place d'une incitation pour les étudiant·es entrant·es (à partir de 2027)



## AXE 6

# PILOTER ET COORDONNER LE PDM



# PILOTER LE PDM DANS LE TEMPS ET ASSURER UNE GOUVERNANCE COMPLÈTE



## Objectifs généraux

- Coordonner la mise en œuvre des actions du PDM
- Structurer une équipe autour du pilotage du PDM
- Avoir un PDM se déclinant sur l'ensemble des sites de l'EPE-UCA (Clermont-Ferrand mais également les sites territoriaux)
- Contractualiser avec l'ensemble des AOM des agglomérations où est présente l'EPE-UCA

## Campus concernés

Tous les campus

## Pilotage

**Portage politique :** VP Transition Écologique et Sociétale, CM Mobilités Durables

**Service porteur :** DVURSE

**Services associés :** DRH

**Autres partenaires :** AOM

## Indicateurs de suivi

- Nombre de réunions de suivi du PDM équipe régie
- Nombre de COPIL PDM

## Estimation budgétaire

- 1 ETP chargé-e de projet mobilités durables : 35 000 €/an
- Vacation de l'ingénieur cartographe : 2 000 €/an
- ½ ETP gestionnaire: 15 000 €/an

## Public cible

Personnels & Étudiant-es

## Horizon temporel

**Date de mise en œuvre :** à partir de 2025 et pour toute la durée du PDM

Action renouvelable / continue

## Objectifs chiffrés

- Recrutement d'un ETP « chargé-e de projet mobilités » dès 2025
- Au moins un COPIL PDM une fois par an

## Financements mobilisables

**Financement propre :** 52 000 €/an

**Financement externe potentiel :** COMP



## Description de l'action

Pour permettre le pilotage et le suivi du PDM sur toute sa durée, l'établissement va mettre en place une structure administrative pérenne. La nouvelle structure se décomposera de la manière suivante :

- Recrutement d'un ETP dédié au mobilité, rattaché au pôle TEDS qui aura pour mission principale :
  - Communiquer et accompagner la mise en œuvre des fiches actions du PDM et assurer ainsi la production et le suivi de données
  - Mettre en place une dynamique au sein de l'établissement pour sensibiliser la communauté universitaire aux mobilités
  - Construire un plan de communication pour sensibiliser la communauté universitaire qui permettra de les informer et de produire de la donnée sur les mobilités
  - Réaliser des guides à destination des usager-es pour faciliter l'usage des mobilités douces dans leurs déplacements
  - Participer à la coordination du PDM avec les partenaires externes (AOM, Villes, Métropoles, EPST, EPSCP)
- Continuité du COPIL PDM qui se réunira 1 à 2 fois par an pour contrôler la bonne exécution du PDM et donnera les grandes orientations à venir. Les membres du COPIL ont été désignés par une délibération du Directoire de l'EPE-UCA
- Continuité de la régie interne composée des membres du pôle TEDS, de la VP TES, du CM MD, et de l'ingénieur cartographe pour assurer la production et le suivi des données

Le PDM 2025-2029 de l'établissement se déclinera sur chaque site territorial en plus du périmètre de l'agglomération clermontoise et une contractualisation avec chaque d'eux sera fait par l'établissement dans l'année qui précédera la mise en place du plan.

Une coordination sera réalisée avec le PDM déjà en vigueur à l'ENSACF.

## Étapes du projet

1. Vote du PDM au CA de l'EPE-UCA et de l'INP en décembre 2024
2. Contractualisation avec AOM du site clermontois en Janvier 2025
3. Recrutement d'un-e chargé-e de projet « mobilités » durant le premier trimestre 2025
4. Contractualisation sur le 2<sup>ème</sup> semestre 2025 avec les AOM des sites territoriaux
5. Suivi des différentes fiches actions selon le calendrier établi





## Objectifs généraux

- Mise en place d'une politique de mobilité durable à l'échelle de l'alliance territoriale
- Développer les conventions et partenariats avec d'autres établissements de l'enseignement supérieur

## Campus concernés

Clermont-Ferrand

## Public cible

Personnels & Étudiant-es

## Pilotage

**Portage politique :** VP Transition Écologique et Sociétale, VP Stratégie Internationale Européenne, CM Mobilités Durables, Directoire

**Service porteur :** DVURSE

**Services associés :** DAJI

## Horizon temporel

**Date de mise en œuvre :** à partir de 2027

Action renouvelable / continue

## Indicateurs de suivi

Nombre de conventions et partenariats signées en lien avec les mobilités douces

## Objectifs chiffrés

1 réunion de l'alliance territoriale avec pour thématique la mutualisation des politiques de mobilité

## Estimation budgétaire

Temps de travail du ou de la chargé-e de mobilité

## Financements mobilisables

**Financement propre :** masse salariale



## Description de l'action

Il existe plusieurs espaces d'échange entre les différentes structures de la métropole clermontoise, comme le club des référents du SMTC. Ces espaces sont pour l'instant un creuset où s'échangent les bonnes pratiques, notamment sur la thématique des mobilités.

Il paraît intéressant d'entamer des réflexions autour de la possibilité de créer une stratégie de mobilité mutualisée, au sein de l'Alliance UCA, pour avoir des actions globales harmonisées avec des déclinaisons spécifiques en fonction des sites. Cela permettrait à la fois de construire une politique cohérente à l'échelle des sites, d'avoir plus de poids auprès des AOM, et de renforcer l'efficacité des politiques de mobilité, notamment en mutualisant les moyens humains et matériels.

L'EPE-UCA pourrait être le fer de lance de cette démarche en tant qu'organisme possédant une expertise sur le sujet des mobilités.

## Étapes du projet

1. Réunion de présentation de notre politique mobilité auprès des différents membres de l'Alliance UCA (2026)
2. Recherche de partenaires volontaires (2026)
3. Priorisation des partenariats potentiels suite aux échanges (2027)
4. Mise en place d'un GT avec des représentants des membres de l'Alliance UCA afin d'étudier les possibilités de mutualisation (à partir de 2027)



# GLOSSAIRE

**AAP** : Appel À Projets

**AOM** : Autorité Organisatrice de la Mobilité

**ARTEMIS** : Alliance Régionale pour la Transition, l'Égalité, la Mobilité, l'Inclusion et la Soutenabilité  
(*Alliance fr Regional Transition, Equality, Mobility, Inclusion and Sustainability*)

**AURA** : Auvergne-Rhône-Alpes

**BEGES** : Bilan des émissions de Gaz à Effet de Serre

**BIATSS** : Personnels des Bibliothèques, Ingénieur·es, Administratif·ves, Techniques, Sociaux et de Santé

**CA** : Conseil d'Administration

**CHU** : Centre Hospitalier Universitaire

**CLASS** : Culture Loisirs Action Sociale et Sports

**CM** : Chargé·e de Mission

**CO2** : Dioxyde de carbone

**COMP** : Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance

**COFIL** : Comité de Pilotage

**CR** : Conseil de la Recherche

**CROUS** : Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires

**CVEC** : Contribution à la Vie Étudiante et de Campus

**DAE** : Direction des Achats de l'État

**DAJI** : Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles

**DBF** : Direction du Budget et des Finances

**DD** : Développement Durable

**DDT** : Direction Départementale des territoires

**DirCom** : Direction de la Communication

**DOSI** : Direction Opérationnelle des Systèmes d'Information

**DPIE** : Direction du Patrimoine Immobilier et de l'Énergie

**DRIF** : Direction des relations Internationales et de la Francophonie

**DRH** : Direction des Ressources Humaines

**DVURSE** : Direction de la Vie Universitaire et Responsabilité Sociétale & Environnementale

**E** : Enseignant·e

**EC** : Enseignant·e-Chercheur·se

**ENSACF** : École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand

**ENT** : Espace Numérique de Travail

**EPE** : Établissement Public Expérimental

**EPSCP** : Établissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel

**EPST** : Établissement Public à caractère Scientifique et Technologique

**ETP** : Équivalent Temps Plein

**FMD** : Forfait Mobilités Durables

**FSDIE** : Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes

**GES** : Gaz à Effet de Serre

**GT** : Groupe de Travail

**IKM** : Indemnité Kilométrique Marche

**LLSHS** : Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales

**MD** : Mobilités Durables

**NOTILUS** : Logiciel de gestion de la mobilité

**ONAPS** : Observatoire National de l'Activité Physique et de la Sédentarité

**ONR** : Organisme National de Recherche

**PDM** : Plan de Mobilité

**PPT** : Pôle Partenariats et Territoires

**RH** : Ressources Humaines

**SMTC** : Syndicat Mixte de Transports en Commun de l'agglomération clermontoise

**SNCF** : Société Nationale des Chemins de Fer Français

**T2C** : Transport en Commun de l'agglomération Clermontoise

**TC** : Transports en Commun

**TEDS** : Transition Écologique pour un Développement Soutenable

**TER** : Transport express Régional

**TES** : Transition Écologique et Sociétale

**UCA** : Université Clermont Auvergne

**UGAP** : Union des Groupements d'Achats Publics

**VAE** : Vélo à Assistance Électrique

**VP** : Vice-Président·e

**VFE** : Véhicule à Faibles Émissions

**VTFE** : Véhicule à Très Faibles Émissions

**Direction de la Vie Universitaire  
et de la Responsabilité Sociétale et Environnementale**

[pdm@uca.fr](mailto:pdm@uca.fr)

**UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE**

49, boulevard François-Mitterrand

CS 60032

63001 Clermont-Ferrand Cedex 1

[www.uca.fr](http://www.uca.fr)